

Caen, le 30 avril 2020

*Madame, monsieur,*

*Suite au premier courrier rédigé par la Direction Académique dont vous avez été destinataires hier, vous trouverez ci-dessous un second message, émanant de la Direction Académique.*

*Celui-ci est adressé à l'ensemble des parents d'élèves scolarisés à Caen.*

*Une modification majeure nous a été signifiée ce matin : à partir du 12 mai, les enfants de tous les niveaux de classe seront accueillis. La priorité aux GS, CP, CM2 n'est plus à l'ordre du jour.*

*Pour le moment, l'école ne dispose pas d'autre information sur les modalités d'accueil des enfants (amplitude horaire, garderie, cantine...). Un lien vers un questionnaire en ligne vous est fourni. Merci de le compléter dès que possible.*

*Conscients des difficultés d'organisation personnelle et professionnelle que cette situation engendre, et du manque de précisions pour le moment, mon équipe et moi-même restons à votre disposition.*

*F.Pernot, directeur de l'école*

Mesdames et Messieurs les parents d'élèves,

Le ministre de l'Education nationale a annoncé la réouverture progressive des écoles, dans le cadre du processus général de « déconfinement », à compter du 12 mai prochain.

Le strict respect des conditions sanitaires de reprise d'activité impose que l'accueil des élèves soit limité à 15 par salle de classe. Cette limitation permettra de mettre en place les gestes barrière et notamment la distanciation entre élèves.

Nous travaillons dès à présent dans ce sens en collaboration étroite avec la ville de Caen.

Toutefois, la limitation du nombre d'élèves à 15 par classe ne permettra pas, pour tous, un accueil complet à la semaine par les enseignants.

L'enseignement s'organisera donc, pour certains, en alternance, dans une même journée, entre des temps de présence en classe pour aborder de nouveaux apprentissages, des temps à distance pour des exercices d'entraînement et du temps éducatif (sport, culture, récréatif) avec un personnel d'encadrement géré par la Ville de Caen.

Nous travaillons actuellement à définir cette organisation à l'appui des réponses que vous aurez fournies au questionnaire joint :

<https://framaforms.org/questionnaire-a-destination-des-parents-deleves-de-caen-1588172032>

Nous vous communiquerons au plus tard le 7 mai l'organisation de l'accueil de votre enfant.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les parents d'élèves, l'expression de ma considération distinguée.